

Le Grand Voyage



Sophie
Bastide-Bernardin

Conçu pour circuler sur du courrier, le timbre-poste aime voir du pays, et parfois même plusieurs pays. Il ne choisit pas son véhicule – carte postale, imprimé, lettre... – et s'il ne fait pas le poids, son acquéreur l'expédie avec des compagnons de voyage pour complément d'affranchissement. Il rêve de partir loin et souvent, mais il n'a droit qu'à un unique voyage. Gare à la resquille, les oblitérations veillent à ce qu'il ne soit pas réutilisé. En France, la toute première d'entre elles, apposée en 1849, le losange grillé, dissimulait la Cérés sous des barreaux façon prison, indiquant paradoxalement que le timbre avait eu la liberté de voyager. Plus bavardes que le timbre, les marques postales racontent tout de son déplacement : le jour, et parfois l'heure, de départ et d'arrivée, les taxes appliquées, les retards subis, les réexpéditions, les accidents de parcours... Or, pendant que certains timbres vivent passionnément leur destin itinérant, d'autres sont privés du grand frisson procuré par le passage par la boîte aux lettres. Débarassés des aléas de la circulation, ils restent « neufs » et suscitent le désir, par leur aspect impeccable. Si la plupart des opérateurs postaux se sont accommodés de ce détournement, la poste de Taiwan, dès 1959, a encadré cette immobilisation du timbre

La philatélie est par nature dynamique.

car la philatélie est par nature dynamique, et elle se distingue en cela de la collection d'images ou d'autocollants édités par séries thématiques et sans connexions extérieures. Cela ne veut pas dire que ces objets-là sont inintéressants, mais simplement que le timbre, au fil des valeurs faciales qu'il affiche, et de ses usages postaux, vit dans un mouvement perpétuel, en phase avec son temps. Méfions-nous de l'ankylose des timbres assignés aux seuls albums. À terme, nous a-t-il été précisé lors de la conférence de Philaposte au dernier salon philatélique d'automne, tous les timbres Marianne devraient être équipés de codes *data-matrix* pour suivre leur trajet. Cela ne concernera pas les timbres de collection, a-t-il été indiqué, dans l'objectif apparent de rassurer l'assemblée. Si les raisons esthétiques d'un tel choix sont compréhensibles, il est toutefois dangereux pour la vitalité de la philatélie que les seuls timbres à disposer d'un tel suivi soient ceux d'usage courant. Car alors, qui va continuer à utiliser sur ses plis de « beaux timbres » pour reprendre une expression grand

“ La mort n'est qu'un photographe vous disant : ne bougez plus ! »

Sacha Guitry (1885-1957)

public ? Nous savons tous d'expérience qu'une enveloppe affranchie de timbres de collection, surtout pour un montant dépassant le premier échelon de poids, attire la convoitise. Qui n'a pas eu la désagréable surprise que de tels courriers ne parviennent pas à leur destinataire ? En cas de réclamation auprès des services postaux, voici la réponse standardisée que vous recevez : « nous ne disposons d'informations d'acheminement que sur les produits de notre offre « Suivi ». » La crainte des premiers usagers, au XIX^e siècle, que le service prépayé, matérialisé par le timbre, ne soit jamais rendu, reste donc entièrement justifiée aujourd'hui, mais les services postaux semblent beaucoup plus décomplexés qu'autrefois sur la question. Voici leur justification dans le courrier type, reçu le 2 décembre dernier, en réponse à une réclamation pour non-distribution : « dans la mesure où nous acheminons et distribuons chaque jour près de 40 millions de lettres et colis, il nous est impossible de localiser un courrier dans notre réseau lorsque nous ne disposons pas du suivi informatique sur les étapes de son parcours. » Et de nous recommander : « En outre, pour un courrier important, nous nous permettons de vous suggérer un produit de la gamme Suivi. » Or, là encore, nulle garantie que le courrier parvienne bel et bien à son destinataire, comme en a fait les frais récemment un négociant francilien de notre connaissance. Mais comment espérer universaliser la collection philatélique si le déplacement des « beaux timbres » n'est pas davantage sécurisé et sans surcoût ? Alors, certes, ce ne sont là que de petits malheurs, en comparaison du départ de l'artiste Claude Perchat pour son dernier grand voyage. Toutefois, de là où elle se trouve, elle apprécierait probablement que les timbres, et notamment ceux qu'elle a dessinés, puissent réellement jouer leur rôle postal.

En ce début d'année, nous vous remercions de votre fidélité et nous souhaitons pouvoir poursuivre avec vous, en 2023, notre beau voyage philatélique !